



Genève, le 12 février 2026

Présidence du Grand Conseil

Discours lors de la cérémonie des
500 ans du Grand Conseil

Madame la Présidente du Grand Conseil de Berne,
Monsieur le Premier vice-président du Grand Conseil de Fribourg,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Mesdames les Conseillères d'Etat et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre la cérémonie marquant la commémoration du cinquième centenaire de notre Grand Conseil, créé en 1526 sous le nom de Conseil des Deux-Cents. Je salue à la tribune les anciens présidents et anciennes présidentes du Grand Conseil qui ont annoncé leur présence : Mesdames Christine Sayegh, Hélène Braun, Marie-Françoise de Tassigny et Anne Mahrer, ainsi que Messieurs Antoine Barde, Gabriel Barrillier, Diego Esteban, Jean-Luc Forni, François Lefort, Bernard Lescaze, Eric Leyvraz, ainsi que Madame Maria-Anna Hutter, ancien sautier.

Permettez-moi de souhaiter cordialement la bienvenue dans cette salle à nos deux alliés du XVI^e siècle, Berne et Fribourg, qui non seulement ont affermi l'indépendance de Genève face aux velléités du Duc de Savoie, mais qui ont aussi donné une impulsion à la création de notre parlement, inspiré de leur modèle.

Lorsqu'on parcourt l'histoire politique genevoise, on distingue une tendance profonde allant vers un renforcement de la démocratie, avec des coups d'arrêts, voire des régressions, mais qui ne remettent pas en cause cette évolution.

Cela commence avec les premiers pouvoirs civils obtenus de l'évêque Adhémar Fabri en 1387 avec l'élection de quatre syndics et la création d'un Conseil général des citoyens. Au cours des décennies qui suivent, les Genevois invoquent ces droits pour s'opposer aux tentatives d'annexion de la Savoie.

En 1519, une première alliance est conclue avec Fribourg, mais Genève doit y renoncer sous la pression des armes du duc Charles III, appelé « Charles le Bon ». Mais l'était-il vraiment pour Genève ? ... Le rapprochement avec Berne et Fribourg est entravé une dernière fois par le même duc en 1525 avec le Conseil des hallebardes où les citoyens genevois assemblés en Conseil général et encerclés par les soldats du duc, doivent y renoncer. Sitôt l'armée du duc partie, la majorité est renversée et le traité de combourgaisie est conclu et ratifié.

Nos gouvernants d'alors ont su jouer de l'équilibre entre les Puissances pour conserver à Genève son statut de République indépendante, alors que d'autres Villes-Etat étaient absorbées ou annexées. C'est d'abord l'alliance de Berne et Fribourg qui tient la Savoie en respect, puis c'est le soutien du roi de France qui modère les ardeurs de Berne pour notre République, après la disparition temporaire de la Savoie.

Lors des siècles suivants, les différents Pouvoirs de notre Cité interagissent, se confrontent ou s'affrontent pour déterminer les compétences de chacun : Petit Conseil, Conseil des Deux-Cents,

Conseil général. Il faudra bien quelques exécutions des têtes qui dépassent, quelques révoltes, des gifles aussi, pour arriver aux institutions pacifiées que nous connaissons aujourd'hui.

Quels enseignements tirer aujourd'hui ?

D'une part, que le choix de Berne et Fribourg a été judicieux puisqu'il n'a cessé de renforcer les liens entre Genève et les Confédérés jusqu'à l'adhésion pleine et entière de notre canton à la Confédération suisse en 1815.

D'autre part, le fait que la défense de notre indépendance et de notre système démocratique reste profondément enracinée dans nos institutions.

Mais, il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers.

Nos institutions démocratiques pluriséculaires peuvent nous sembler comme allant de soi. Comme si elles étaient immuables. Bien sûr, il faut être reconnaissant pour la stabilité politique que nous connaissons, sans oublier que celle-ci a connu des soubresauts à travers les âges, comme cela figure dans la plaquette commémorative qui se trouve sur vos places.

Mais cette longévité n'est pas une garantie de permanence. Les nouvelles technologies de l'information, un certain individualisme, l'esprit genevois critique ou simplement le désintérêt d'une partie de nos concitoyennes et concitoyens pour la chose publique, peuvent remettre en question l'organisation politique que nous connaissons. La critique est souvent facile et elle méconnaît le simple fait que nos institutions fonctionnent, fonctionnent bien, mais à bas bruit.

Nous devons donc être fiers de notre Grand Conseil, de sa riche histoire et de son rôle comme garant de notre paix civile et de notre prospérité.

Au moment de conclure cette intervention, je ne peux que vous inviter à conserver le petit présent déposé sur vos tables, à savoir ce stylo commémoratif, qui vous invite, qui nous invite, à écrire la prochaine page de la vie politique genevoise.

Vive Genève, Berne et Fribourg !

Vive la Suisse !

Ana Roch
Présidente du Grand Conseil